

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 juillet 2015

L'an deux mille quinze, le 07 juillet, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, Alain BOUCAUT, COING-BELLEY Stéphane, PONCET Corinne, GERBAUX Laurent, MANAUD Nicolas, Pascal CALVANI, CORVEZ Marion, PASCAL Philippe, Joël COLBEAU.

Absents excusés : MM. DAVID Jérôme a donné pouvoir à MURDINET Michel, DESPESE Philippe a donné pouvoir à PASCAL Philippe, Max DAGUET a donné pouvoir à POBLET Pascale, LIZERRETI Claire (par mail en début de séance)

Secrétaire : M. Alain BOUCAUT a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 02 juin 2015, avec 7 voix Pour.

Arrivée de Joël Colbeau

2/ MODIFICATION DES STATUTS 3C2V

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, avec 12 voix Pour et 2 Abstentions, d'accepter la modification des statuts en ajoutant :

« 3/ Autres compétences

C. Action sociale

➤ En matière d'animation en direction de la jeunesse

- ❖ Gestion des activités des centres de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de communes est compétente uniquement pour l'accueil périscolaire du mercredi après-midi. tout autre forme d'accueil périscolaire relève de la compétence des communes. »

Souhaite que cette question soit étudiée de plus près par la Commission Enfance-Jeunesse de la 3C2V, du fait que la quasi-totalité des enfants accueillis le mercredi après-midi sont des enfants de Vinay.

3/ REGIE DES EAUX – APPROBATION DES RESULTATS 2014

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
avec 12 voix Pour et 2 abstentions,
DECIDE d'approuver le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement tel que présenté par la Régie des Eaux de la 3C2V.

4/ CENTRE DE GESTION – DESAFFILIATION DE LA METROPOLE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, après vote avec 3 voix Pour, 5 voix Contre et 6 Abstentions,
DECIDE de désapprouver cette demande de désaffiliation.

5/ FINANCES – DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR,
DECIDE le virement de crédits suivants :
Compte 022 – dépenses imprévues Fonctionnement : 3 600€
Compte 673 – Titres de recettes annulées : 3 600€

6/ ERDF – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Suite à la proposition d'ERDF pour la signature d'une convention permettant la mise à disposition de plans dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (à titre gratuit),
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 14 Pour
DECIDE d'accepter la convention proposée,
CHARGE Madame Poblet de signer ladite convention.

7/ DEMANDE DE SUBVENTIONS

Suite aux demandes déposées, le Conseil municipal DECIDE d'accorder ou non les subventions suivantes :

Qui ?	Demande combien ?	Avis	Accord pour combien ?
Hypocamp Club Tullins	Piscine	Favorable pour 200 € avec 13 Oui et 1 Non	Aide à titre exceptionnel

COMMUNE DE MONTAUD

8/ NUMEROTATION – PRESENTATION DE LA PROPOSITION

Suite à la présentation des services de la Poste, Nicolas Manaud INFORME l'ensemble du Conseil du travail de numérotation des maisons de la commune.

La Poste est prête à réaliser le projet.

Il est entendu que le point serait mis à l'ordre du jour su conseil de septembre. En attendant, l'avis d'un facteur sera demandé.

9/ DESIGNATION D'UN REFERENT

La 3C2V demande que soit nommé un élu référent, dans le cadre de la mise en route d'un comité de pilotage pour suivre le travail de refonte du réseau de sentiers de randonnées.

Messieurs Murdinet Michel et Coing-Belley Stéphane sont volontaires pour représenter la commune dans le cadre de ce travail.

Prochaines réunions du conseil municipal le **mardi 1^{er} septembre 2015 à 20h30 puis mardi 6 octobre.**